

0,80 m; épaisseur moyenne : 0,11 m) ; elle affleure à la même hauteur que les deux autres tout en atteignant une profondeur inférieure (-0,69 m).

La dalle opposée n'est plus en place : basculée, elle fait un angle d'environ 20° avec l'horizontale. D'une longueur de 0,68 m au sommet (0,70 m à la base) et d'une épaisseur moyenne de 0,11 m, elle devait atteindre la profondeur de -0,66 m.

Contenu de la structure

Cette dernière avait été totalement vidée de son contenu avant notre arrivée; selon la petite-fille du propriétaire, quelques fragments d'os provenant d'un jeune animal (chien, selon la détermination du Dr D'Hulst) auraient été découverts dans l'argile au-dessus de la dalle effondrée et correspondraient donc à une inhumation postérieure. Il ne subsistait qu'un tout petit lambeau du fond d'origine, composé d'un sédiment argilo-limoneux gris jaune plus compact, comportant quelques rognons de silex et parcouru d'infiltrations rouille. Lors des sondages extérieurs à la structure, perpendiculairement aux parois, on a retrouvé ce niveau à même profondeur, avec également plusieurs galets de silex arrondis semblables à ceux observés à l'intérieur.

Traces d'activité

A l'exception des deux rainures verticales, aucun aménagement spécial n'a été observé sur ces pierres brutes. Aucun mortier n'étanchéifiait les dalles non jointives et aucune usure particulière ne s'observait à leur surface.

Les déblais « anciens » ne contenaient rien d'autre que de petits galets de silex et les sondages externes ne fournirent aucun renseignement.

Détermination de la structure

Il semble qu'à un moment, la structure ait été couverte; en effet, lors d'un labour en 1936, on retira une « grande pierre » à l'emplacement de notre sondage. Cette dalle, dont nous ignorons la longueur totale, fut volontairement cassée (le reste, enterré, n'a pas été retrouvé) et servit de couverture à une fosse à lisier ; il s'agit d'une pierre « bleue » rectangulaire, fracturée en biais à une extrémité, dont le pourtour (face ventrale) présente un retrait de 4 cm qui pouvait effectivement lui permettre de reposer sur les orthostates. Plus

régulière, elle conserve sur un bord deux trous destinés à recevoir un tenon. Il pourrait s'agir d'une pierre de réemploi (car de meilleure facture que les autres dalles) destinée à couvrir la cavité mais dont on ne peut dire si elle fut contemporaine ou postérieure aux orthostates.

Déterminer la nature de cette structure actuellement enfouie sous 30 cm de terre arable est difficile ; la découverte de la grande dalle en 1936 paraît indiquer qu'on n'avait à l'époque aucune idée de son existence. Il semble qu'à cette date, on ne remarqua pas les orthostates ; selon la propriétaire, alors âgée de six ans, le prélèvement de la dalle ne s'accompagna pas d'un enfoncement du sol ou de la découverte d'une cavité, ce qui suggère que la structure était déjà remplie de sédiments.

Certaines hypothèses ont été formulées mais aucune n'apporte de réponse satisfaisante. Ainsi nous avons exclu l'idée d'une structure funéraire étant donné le peu de profondeur du sommet des dalles par rapport au niveau du sol actuel (-30 cm) et surtout l'existence des deux rainures permettant la division de l'intérieur en deux parties. L'absence de rebords hors terre nous a fait rejeter l'existence d'une auge pour le bétail. Les infiltrations constatées au moment du sondage, qui pouvaient suggérer l'existence d'un point d'eau domestique, nous ont paru plutôt liées au niveau hivernal élevé de la nappe phréatique. L'absence d'évacuation d'eau, de traces d'usure sur les pierres, le fait que la structure soit enterrée nous ont semblé exclure cette hypothèse.

Peut-être s'agissait-il d'une « muche » (terme local utilisé à la campagne pour les réserves alimentaires et par extension les cachettes); une utilisation dans le but de préserver des denrées alimentaires aurait toutefois dû laisser des traces (présence de restes organiques par exemple). A moins que la structure n'ait servi en période trouble à protéger des éléments non périssables ?

En conclusion, on peut dire qu'on se trouve devant une structure formée de dalles, séparable en deux parties par une éventuelle cloison de bois, non hermétique puisque ses angles ne sont pas colmatés, dans laquelle on n'a retrouvé aucun vestige (à part les restes d'un animal inhumé postérieurement) et qui semble n'avoir aucun équivalent dans la région.

■ 1995

